

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
Monsieur Philippe Piéreuse, Directeur f.f.
Direction des Monuments et des Sites –
A.A.T.L.
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : 2043-0067/07/2012-115PR
N/Réf. : GM/BXL2.7/s.521
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Concerne : BRUXELLES. Rue Ravenstein, 23 – rue Royale,10. Palais des Beaux-Arts.
Restauration des dégagements entourant la salle Henri le Bœuf et remplacement des
portes de la salle. **Avis de principe de la CRMS.**
(gestionnaire du dossier : Mme Fr. Boelens)

En réponse à votre lettre du 06 juin 2012 sous référence, nous vous communiquons l'avis de principe émis par notre Assemblée, en sa séance du 13 juin 2012 concernant l'objet susmentionné.

La demande d'avis de principe porte sur plusieurs travaux de restauration, de restitution d'éléments disparus et de remplacement des portes d'origine dans les dégagements situés autour de la salle Henri le Bœuf. Le dossier comprend une liste de travaux envisagés, repartis en 12 phases, à savoir :

1. le renouvellement des portes (pour en améliorer l'acoustique);
2. la restauration des sols ;
3. la restauration des plafonds ;
4. la restauration des peintures ;
5. la restauration de l'éclairage ;
6. l'adaptation du système de détection des incendies ;
7. l'amélioration de l'étanchéité ;
8. la restauration du foyer ovale ;
9. la reconstruction de l'escalier du parterre ;
10. la restauration des sanitaires ;
11. la restauration des vitrines ;
12. la restauration des vestiaires.

Les travaux ont été scindés en différentes phases car il semble que la Direction du Palais des Beaux-Arts ne dispose pas de moyens financiers suffisants pour réaliser la restauration des espaces concernés lors d'une seule campagne globale de travaux.

Pour ce qui concerne la liste reprise ci-dessus, ces travaux sont localisés sur plan mais seuls certains des points sont développés dans le dossier. Il s'agit notamment du remplacement des portes de la salle Henri le Bœuf pour des raisons acoustiques. Une étude chromatique des dégagements ainsi qu'une étude historique ont également été jointes. Pour ce qui concerne la restitution et la restauration

à l'identique de certains éléments (par ex., l'escalier du parterre, les vitrines, les vestiaires, les sanitaires du parterre, etc.), des plans renseignent les démolitions à entreprendre pour restituer la situation Horta. Des extraits des plans d'origine de Horta ont également été fournis ainsi que la situation projetée.

Par contre, certains points sont uniquement localisés sans autre information (les points 5, 6 et 7).

Dans le dossier, seul le point relatif au remplacement des portes existantes de la salle Henri le Bœuf a été développé en détail. Il semble qu'à l'heure actuelle, ce serait la seule des douze interventions mentionnées ci-dessus qui serait réalisée prochainement. Neuf types de portes ont été identifiés et ont fait l'objet de relevés précis. Il s'agit de portes quintuples, triples et doubles en chêne dont certaines possèdent des ouvertures vitrées avec des verres sous plomb du côté des dégagements et des verres structurés du côté de la salle. Le bois est verni côté dégagement et patiné côté salle.

Il semblerait que les portes ne sont plus en bon état. Un diagnostic précis de leur état de conservation n'a toutefois pas été joint au dossier. Il apparaît, en outre, que ces portes ne sont pas suffisamment étanches au bruit, de sorte que les concerts seraient régulièrement perturbés (notamment par les bruits occasionnés par le service). Pour améliorer les performances acoustiques, et puisqu'il n'est pas possible de dédoubler les portes existantes, on propose de remplacer l'ensemble des portes par de nouvelles menuiseries qui présenteraient le même aspect mais qui seraient « épaissies » et équipées de joints d'étanchéité. Il ne s'agirait donc pas d'une stricte reproduction à l'identique. Les détails joints au dossier montrent, par ailleurs, certaines différences entre les portes existantes et celles projetées au niveau des poignées.

Les vitraux et les verres seraient toutefois récupérés et réinsérés dans les nouveaux éléments. Les ébrasements seraient aussi conservés.

Pour ce qui concerne le point relatif aux portes, la CRMS estime que **la nécessité de recourir à leur remplacement complet pour améliorer l'acoustique de la salle n'est pas suffisamment attestée à l'heure actuelle**. Le dossier ne comprend pas d'étude précise à ce sujet. Il apparaît que d'autres mesures moins lourdes au niveau patrimonial pour atténuer les bruits n'ont pas été suffisamment étudiées. **Avant de recourir à une mesure aussi drastique, il y a donc lieu d'étudier des mesures alternatives** plus simples à mettre en œuvre pour diminuer l'impact des bruits produits dans les espaces situés autour de la salle Henri le Bœuf. Ces bruits proviennent essentiellement des équipes qui assurent le service pendant et après les entractes. La première mesure à entreprendre serait, dès lors, **d'agir sur la source même du bruit et de prendre des initiatives pour que le service se déroule dans de meilleures conditions**. Dans ce cadre, on pourrait étudier la possibilité d'organiser autrement le service ainsi que d'utiliser des ustensiles et une vaisselle moins bruyants. L'installation d'écrans anti-bruits dans les lieux où se déroule le service, à proximité de la salle, pourrait également être envisagée.

Il serait aussi indiqué d'étudier la possibilité d'**intervenir sur les enduits des dégagements**, et de vérifier si leur remplacement (à certains endroits stratégiques) par des enduits plus performants ne pourrait pas résoudre en grande partie les problèmes acoustiques.

Aucune de ces pistes ne semble jusqu'à présent avoir été examinées en profondeur. La Commission estime que cet examen est prioritaire avant de proposer des mesures aussi lourdes pour le patrimoine que le remplacement complet des portes d'origine - même si certaines sont en mauvais état et devraient être restaurées.

Pour ce qui concerne les autres points évoqués dans le dossier, la CRMS encourage évidemment la restauration des dégagements dans leur état d'origine, selon les conclusions des études historiques et chromatiques ainsi que la restitution de certains dispositifs disparus. Elle constate toutefois que les travaux indiqués dans le présent dossier sont fort fragmentés et, surtout, que la restauration globale des dégagements de la salle Henri le Bœuf ne semble pas être envisagée à court (ni moyen ?) terme, malgré les efforts des auteurs de projet pour inscrire les travaux dans une perspective globale. Il apparaît à la CRMS que le volet « restauration » à proprement parler risque donc d'être postposé et que la priorité continuerait à être donnée aux travaux visant uniquement l'amélioration fonctionnelle du Palais des Beaux-Arts, ce qui va à l'encontre des objectifs initiaux du Masterplan.

La Commission ne peut encourager cette manière de procéder. Elle plaide, dès lors, pour que les travaux visant à optimiser le fonctionnement du Palais soient systématiquement accompagnés de travaux de restauration d'éléments ou de finitions d'origine qui seraient en rapport avec ces interventions. Dans ce cadre, elle demande d'étudier comment, dans le phasage des travaux qui concernent les dégagements de la salle Henri le Bœuf, des travaux de restauration pourraient être combinés aux interventions nécessaires pour améliorer le fonctionnement du Palais des Beaux-Arts.

Outre les problèmes d'acoustique à résoudre, il s'avère aussi nécessaire de mettre au point l'installation de détection d'incendie et l'éclairage de secours (comme annoncé lors de la réunion sur place organisée le 25/03/2012). Ces aspects sont simplement listés dans le présent dossier, sans être développés. La CRMS s'interroge, dès lors, sur l'état d'avancement de cette partie du dossier. Sur place, la CRMS avait déjà préconisé d'élaborer des plans sur lesquels l'ensemble des dispositifs seraient indiqués afin de pouvoir évaluer leur impact global. elle avait aussi suggérer de ne pas appliquer les normes de manière rigide mais de les adapter au maximum au contexte spécifique des lieux. A la lumière du dossier actuel, elle estime que ces aspects devraient être combinés à la restauration des éléments intérieurs, au moins ceux touchés par ces travaux.

La question de la restauration de l'état d'origine des dégagements soulève celle de la salle elle-même. En effet, lors de la restauration en 2000 de la salle Henri le Bœuf, les conclusions des études stratigraphiques n'avaient pas été suivies. Or, les études démontrent qu'il existait un rapport étroit au niveau chromatique entre ces espaces. Cet aspect devrait être intégré dans la réflexion globale pour développer une vue d'ensemble cohérente.

Pour ce qui concerne la restitution de dispositifs d'origine qui n'existent plus, les démarches annoncées dans le présent dossier sont positives et la Commission les encourage. Elle constate toutefois que pour certains aspects, le projet pourrait être davantage fidèle à la situation Horta (pour les sanitaires du parterre, par exemple, il serait plus intéressant de respecter rigoureusement le projet d'origine de Horta qui prévoyait de placer les éviers sur une paroi faisant face à l'entrée, ce qui évitait toute vue directe depuis les dégagements sur ces espaces).

Pour conclure, la Commission estime que le dossier qui lui est soumis pour avis de principe, et notamment l'intention de restaurer, selon la situation d'origine, des dégagements autour de la salle Henri le Bœuf, est positif. Toutefois, elle demande un scénario plus précis de la réalisation de ces travaux et un phasage qui inclura, dès le départ, des travaux de restauration à proprement parler de certains éléments et/ou décors intérieurs.

Pour ce qui concerne la question de l'acoustique et la proposition de remplacer les portes de la salle, elle demande d'étudier d'abord toutes les autres possibilités qui permettraient de solutionner ce problème avant de recourir à l'option du remplacement systématique des portes qui conduirait à une perte importante sur le plan patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. VAN DESSEL
Vice-Président